

LA GUZARGUOISE

Journal d'Information de Guzargues

n°58 - septembre 2022



Chères Guzarguaises, Chers Guzarguois, Chers amis,



Cette rentrée scolaire 2022 des jeunes Guzarguois s'est déroulée sans accroc, il est vrai que c'est la première après deux années, qui se faisait sans organisation spécifique due à la COVID. C'est toujours dans ce bel environnement avec des professeurs des écoles compétents et motivés que nos bambins ont intégré l'école. Je n'oublie pas le personnel qui s'assure en permanence que tout est mis en œuvre pour la santé et le bien-être de nos enfants. Je voudrais revenir sur notre fête du village 2022 qui a été une réussite même si elle ne s'est pas déroulée dans le format habituel.

Cet été 2022 a été marqué dans notre région mais aussi en Europe par une canicule sans précédent. Il convient que les enfants et les personnes âgées soient les plus préservés.

Malgré un été particulièrement chaud, vous avez été néanmoins nombreux à répondre présents à l'offre culturelle et festive proposée par la municipalité : la fête du village, le cinéma en plein air, la pièce de théâtre et la sortie culturelle des aînés dans les Cévennes.

Concernant, la fin des travaux de l'espace culturel, nous croisons les doigts pour que les entreprises atteignent l'objectif de fin de travaux fin janvier 2023 afin de profiter au plus vite de ce formidable outil qui sera à la disposition de tous les Guzarguois.

Le Conseil Municipal se joint à moi pour vous souhaiter à tous une excellente rentrée et je suis sûr que vous aborderez ces derniers mois de l'année avec énergie et enthousiasme. Bonne lecture.

Pierre ANTOINE

Maire de Guzargues

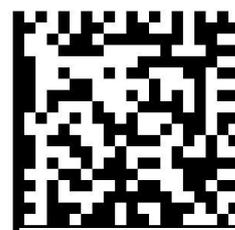
Vice-président de la Communauté de Communes du Grand Pic Saint Loup

La Guzarguoise
est éditée et diffusée par la municipalité
de Guzargues à 220 exemplaires
mairie.guzargues@wanadoo.fr
<http://www.guzargues.com>
0467596157
Directeur de la publication :
Pierre Antoine
Comité de lecture :
Vanessa Soury
Conseil Municipal
Coordination : Claudine Verdier

SOMMAIRE

Travaux	2
Culture	2-3
Animation, fête du village	4-5
Incendies CCFF	6
Ecole Assas-Guzargues	6
Conseils Municipaux	6-7
Agenda	7
Secrétariat, Etat civil	8
Annonces, Info paroissiales	8
Antenne 4G Orange	8

flashcode2.0



pas de lecteur pour lire ce code ?
Tapez icr7.fr sur votre mobile

Flashez ce code avec
votre téléphone

Après deux ans d'absence, la fête était de retour!!!



La fête a retrouvé son public après deux ans d'absence

Cette fête de village 2022 a tenu toutes ses promesses après deux ans d'absence. 160 personnes s'étaient inscrites pour le repas du samedi soir avec cette fois une nouveauté au menu, une paella concoctée par Damstraiteur de Saint Martin de Londres.

Le lendemain, c'était une première pour Florian Paul et la nouvelle équipe de MégustaGuz qui avaient organisé une course de caisses à savon et un repas sous les tentes sur la place de la mairie. Tout était fait pour que les Guzarguois se retrouvent dans une ambiance festive et conviviale. Comme à l'accoutumée, chaque jour, toutes les générations étaient réunies.



Travaux

Espace culturel : durant l'été, les travaux continuent



Malgré une chaleur étouffante, les équipes de *Bâtitseur Durable*, l'entreprise en charge du gros œuvre, ont terminé l'élévation des murs mi-août.

On peut désormais clairement voir les différentes parties de l'espace culturel avec la médiathèque, la salle, le garage et l'entrée.

La charpente prendra sa place de fin août à mi-septembre avec 10 jours de retard, suite à des cas de COVID dans l'entreprise. Gageons que ce retard soit rattrapé par l'entreprise.

Culture

Cinéma en plein air : Le Grand Pic Saint Loup fait son cinéma

C'était la quatrième édition de cinéma en plein air à Guzargues. La société Cinéplan s'était installée ce vendredi 19 août à Guzargues.

Financée par la CCGPSL et organisée par la commune, la séance a démarré à 21H30 sur la place du village. Beau succès, puisque Cinéplan nous a indiqué 120 entrées. Il est vrai que la commune s'était positionnée pour projeter TOP GUN MAVERICK toujours en exploitation dans les salles et déjà un énorme carton au box-office mondial. Pour agrémenter cette belle soirée, c'est sous un beau ciel étoilé Guzarguais que Maverick a réalisé ses prouesses aéronautiques. C'est un tarif très compétitif de 5 € qui a été appliqué.

Devant le succès de cette soirée, la municipalité aura à cœur de reprogrammer une autre séance l'année prochaine.



Journée touristique et culturelle des aînés, jeudi 8 septembre 2022 :

Destination Sud Cévennes :

C'est à 8H30 à la mairie que tous nos 40 amis Guzarguais se sont retrouvés pour un petit café gâteaux organisé par Claudine.

Arrivée à Anduze à 10H00 pour une visite guidée de la Bambouseraie.

A midi, c'est un déjeuner convivial en terrasse au restaurant atypique de l'Entre Deux Gares situé dans l'ancienne gare de Thoiras qui a permis à nos amis Guzarguais d'échanger et de rigoler autour de spécialités locales.

15H00 Départ d'Anduze à toute vapeur avec le petit train touristique, direction Saint Jean du Gard. Pour ceux qui étaient dans le wagon ouvert, ils ont pu découvrir les magnifiques paysages Cévenols avec en prime, l'odeur du charbon brûlé !

Après une journée très riche en découvertes, cette sortie touristique et culturelle a pris fin avec une arrivée à Guzargues à 17h30.



Théâtre : Courteline nous avait donné rendez-vous à Guzargues ce vendredi 2 septembre.

Une quarantaine de Guzarguais avait bravé les éléments pour assister à la représentation de «Boubouroche» de Georges Courteline vendredi soir. En raison des conditions météorologiques, décision a été prise de rapatrier le spectacle dans la mairie.

La troupe « Et Pourquoi pas » a adapté sa mise en scène à la salle et c'est en toute intimité que les comédiens ont assuré un spectacle formidable au milieu des spectateurs.

En amont de la pièce, Pierre Antoine a remercié la CCGPSL d'avoir choisi Guzargues pour ce spectacle de qualité et s'est félicité des manifestations culturelles itinérantes organisées par la communauté. Martine Durand-Rambier, vice-présidente à la culture à la CCGPSL a insisté sur l'importance de maintenir un budget culture conséquent malgré la conjoncture et d'en faire profiter tous les villages de la communauté de communes.

Un grand merci à Coralie Pagès de la CCGPSL et Estelle Estrenis, conseillère municipale pour l'organisation de ce bel évènement.



LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DU GRAND PIC SAINT-LOUP
ET LA MAIRIE DE GUZARGUES
PRÉSENTENT

VEN.2
SEPT.
2022

ET POURQUOI PAS présente

CÉCILE
GODGRAND

ADÈLE
ESSEGER

GRÉGOIRE
ROQUEPLO

MONSIEUR
BUNCH

LIEU
GUZARGUES

BOUBOUROCHE

DE GEORGES COURTELINÉ

MISE EN SCÈNE ET ADAPTATION : GÉOFFREY LOPEZ
ASSISTÉ PAR CÉCILE GENOVESE

Tout public - 20h00 À COMPLETER
Durée 66 min. - Sans réservation - Prix libre
+ D'INFOS : GRANDPICSAINTLoup.FR

Animation, fête du village

C'était la première édition après deux ans de COVID.

Cette Edition post COVID de la fête a tenu toutes ses promesses. En effet, la fête a retrouvé son public après deux ans d'absence. Elle a été inaugurée par le discours du maire accompagné du nouveau président de MegustaGuz Florian Paul et un apéritif convivial qui a permis aux Guzarguois d'échanger.

Ce sont 160 personnes qui se s'étaient inscrites au repas du samedi soir organisé par la commune.

Sur le plan culinaire, la municipalité avait programmé pour le repas du samedi soir une nouveauté, une paella.

Pour les amateurs du traditionnel méchoui, pas de soucis, il sera à nouveau au programme de la fête 2023.

Le dimanche, MegustaGuz avait organisé une course de caisses à savons, l'heureux gagnant fut encore Christophe Borreda qui a gagné pour la quatrième fois.

De délicieuses frites et saucisses à déguster sous les barnums ont été préparées par nos amis du comité des fêtes.

Quelques moments forts :

© Ci-après, retour en images sur les grands moments de cette excellente fête 2022.



Un tournoi de tennis organisé par l'Association Sportive Guzarguoise (ASG)

Le 11 Juin dernier, l'Association Sportive Guzarguoise a organisé un tournoi convivial qui s'est voulu être l'occasion de faire se rencontrer les adhérents qui le souhaitent.

Nous tenons, à cette occasion, à remercier bien chaleureusement Mathis, Claude et Christophe grâce auxquels l'organisation a pu se parfaire.

Voici en clair ce que nous avons décidé pour l'organisation de la journée :

Nous sommes 7 participants à la journée tournoi de tennis de l'ASG, Christophe, Pierre, Claude, Patrick, Jean-Claude, Mathis, Robin. Les niveaux des participants étant évalués entre 30/2 et 15/5, 2 poules ont été ainsi créées, une de 4 et une de 3, chaque joueur faisant un match contre chaque joueur de sa poule. Le vainqueur de chaque poule étant amené à disputer la finale.

Le temps disponible sur un seul terrain a guidé notre choix du format des matchs qui ont pu se tenir entre 9h et 17h.

A la suite de quoi l'association a convié l'ensemble des participants à un apéritif à l'ombre des oliviers sur la place de la commune,

Et chacun a pu se voir remettre une récompense pour sa participation à cette belle journée sportive et festive, dans une bonne humeur partagée par tous, à réitérer, sans aucun doute.

Pour toute nouvelle demande d'adhésion, vous pouvez vous adresser à Claude Mastalerz, Vanessa Soury ou encore Jean-Claude Gaud, l'adresse du siège de l'association étant rue des mazes, à la même adresse postale que celle de la Mairie.

A très bientôt pour de nouvelles aventures,



Incendie à Guzargues

Tout est parti à 14H30 d'un court-circuit sur une voiture qui s'est enflammée route de Saint Mathieu de Trévières, déclenchant l'incendie de chaque côté de la départementale. Heureusement le vent venant du sud a limité la progression vers le village.

Grâce aux moyens combinés terrestres et aériens : 4 groupes d'intervention du SDIS, 60 pompiers mobilisés 10 passages de Canadairs, deux passages de Dash, le feu a été fixé à 19H30. Le PC de commandement a été levé à 20H00 avec une surveillance jusqu'à 23H00.

Nous remercions l'intervention rapide du CCFF de Montaud qui a permis de freiner la progression du feu. Les dégâts ont été importants : 5 viticulteurs ont été impactés, 15 hectares de pinède brûlés et près de 6 hectares de vigne endommagés par la chaleur ou le retardant.

ADHESION au C.C.F.F. ASSAS-GUZARGUES Comité Communal des Feux de Forêts

Le Comité Communal contre les feux de forêts de Guzargues doit être prêt à remplir sa mission pendant la période estivale. Le C.C.F.F. est constitué de volontaires âgés de 18 ans au moins, hommes et femmes.

Les missions principales du C.C.F.F. sont :

- la prévention des incendies (diffusion des consignes de sécurité auprès de la population),
- la surveillance du territoire de notre commune et de ses environs pour détecter au plus vite les départs de feux éventuels,
- le guidage des secours sur les lieux du sinistre.

Les volontaires du C.C.F.F. doivent avant tout faciliter l'intervention des sapeurs-pompiers en cas de sinistre.

Aucune qualité physique n'est donc requise, si ce n'est une acuité visuelle normale.

Une séance d'information a lieu lors de chaque permanence de façon à bien préciser les conditions de notre action. Aucun équipement spécial si ce n'est un pantalon en coton et une paire de chaussures montantes. Une casquette et un tee-shirt C.C.F.F. sont remis aux volontaires.

Participer au C.C.F.F. permet tout d'abord d'assurer la sécurité de nos concitoyens pendant les vacances, de protéger nos paysages. C'est donc une mission de première importance mais aussi l'occasion de rencontrer d'autres Guzarguois et de mieux connaître des aspects souvent méconnus de notre commune.

L'action C.C.F.F. créée par la municipalité en 2011, s'inscrit dans le cadre de la Charte pour l'Environnement de Guzargues.

Monsieur Bernard BORG et Pierre ANTOINE sont à votre disposition pour vous recevoir en mairie (04.67.59.61.57) et vous renseigner.

A bientôt, nous comptons sur vous !



Ecoles Assas-Guzargues

Rentrée scolaire 2022 : des retrouvailles sereines entre élèves, parents, enseignants, personnels et élus.

C'est sous un beau soleil que ce jeudi 1er septembre à 8h45, Mesdames Bertone et Régnier ont procédé à l'appel des 87 élèves de l'élémentaire et des 38 élèves de la maternelle. Les équipes enseignantes des deux écoles, les personnels, mais aussi les élus étaient là pour accueillir enfants et parents qui faisaient leur rentrée. La rentrée des classes maternelle et élémentaire s'est déroulée dans une ambiance sereine et plutôt joyeuse. Les élus et les directrices ont réalisé la tournée de toutes les classes où tout était en place pour bien démarrer cette nouvelle année scolaire.

Total de l'effectif à l'école Assas-Guzargues : 125 élèves dont 30 Guzarguois

Ecole Maternelle : 38 élèves dont 12 Guzarguais

- 13 PS dont 5 Guzarguais
- 10 MS dont 2 Guzarguais
- 15 GS dont 5 Guzarguais

Ecole Élémentaire : 87 élèves dont 18 Guzarguais

- 21 CP dont 4 Guzarguais
- 10 CE1 dont 0 Guzarguais
- 23 CE2 dont 5 Guzarguais
- 16 CM1 dont 4 Guzarguais
- 17 CM2 dont 5 Guzarguais

Isabelle Winstel : 31 CP

Véronique Poblador : 10 CE1 + 8 CE2

Nathalie Bertone : 10 CE2 + 13 CM1

Didier Guillaume : 8 CM1 + 17 CM2

A noter pour cette rentrée, 4 des 6 classes sont à double niveaux.

Les nouveautés de cette année : Un parc à vélo sécurisé côté élémentaire et un numéro d'urgence (06 40 29 12 95) pour gérer les contretemps des temps périscolaires.



Les Conseils Municipaux

L'intégralité des comptes rendus des Conseils Municipaux est consultable en Mairie ou sur le site Internet.

Séance du Conseil Municipal du 22 juin 2022

Etaient présents Mesdames ESTRENIS Estelle, GOGUET Ghislaine, MONTELON Virginie, REBOUL Stéphanie, SOURY Vanessa, Messieurs ANTOINE Pierre, BORS Olivier, CROSNIER Bernard, GAUD Jean-Claude, LEMPEREUR Christian, MALCHIRANT Thierry, MARTIG Éric, MASTALERZ Claude, SANCEY Jean-Marc
Excusés : Monsieur FLOURIEUSSE Hervé

➤ Approbation des comptes rendus du 7 Avril 2022 et du 28 Avril 2022

Les comptes rendus du Conseil Municipal du 7 Avril 2022 et 28 Avril 2022 sont approuvés à l'unanimité

➤ Communauté de Communes du Grand Pic St Loup CCGPSL :

- Recrutement de deux gardes champêtres par la Communauté de communes du Grand Pic Saint Loup,

Le conseil de la communauté de la Communauté de communes du Grand Pic Saint Loup a, par délibération en date du 24 mai 2022, décidé de créer une police rurale en approuvant le recrutement des effectifs correspondants, à savoir deux gardes-champêtres.

Monsieur le Maire explique que les gardes champêtres ainsi recrutés exercent les compétences mentionnées à l'article L. 521-1 du CSI soit 150 domaines d'intervention regroupant la police de l'environnement, de l'urbanisme, de l'eau, du stationnement. Ils veillent à l'ordre public, à la tranquillité, la sécurité et la salubrité des domaines ruraux, en réprimant et verbalisant toutes les personnes qui commettent une infraction ou un délit, appliquant également les pouvoirs de police des maires, rédigeant un rapport après chacune de leurs interventions.

Voté à l'unanimité

- Modification des statuts de la CCGPSL (modifications mineures)

*Remplacement du dispositif Maison de Services Au Public (MSAP) par le dispositif France Service

*Identification de la compétence « Eau brute - Eau à destination de la consommation non humaine ». La présente modification des statuts érige l'« Eau brute - Eau à destination de la consommation non humaine » en compétence inscrite en tant que telle au sein des statuts communautaires.

*Groupement de commandes : Un EPCI peut se voir confier à titre gratuit, la charge de mener tout ou partie de la procédure de passation ou de l'exécution d'un ou de plusieurs marchés publics au nom et pour le compte des membres du groupement.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve la modification des statuts de la Communauté de communes du Grand Pic Saint Loup telle que présentée. Voté à l'unanimité.

- Actualisation du pacte de gouvernance de la CCGPSL,

Par délibération en date du 19 Avril 2020 le conseil de communauté de la Communauté de Communes du Grand Pic St Loup a décidé d'actualiser le Pacte de Gouvernance en y apportant les modifications suivantes :

1 – Modification des modalités de fonctionnement des conférences des maires, les réunions du bureau s'organiseront en 3 parties : demande des maires, traitement des dossiers et projets portés par les Vice-Présidents et projets ou dossiers sur lesquels les maires désirent échanger (temps dédié à la libre expression).

2 – GAL (Le Groupe d'Action Locale) modification : Monsieur Philippe DOUTREMEPUICH, Vice-Président de la CCGPSL en charge de l'animation de la Gouvernance, ayant été nommé Président du GAL, Monsieur Jérôme LOPEZ, Conseiller Départemental, ayant été nommé représentant du Département de l'Hérault postérieurement à l'adoption du Pacte de Gouvernance, il convient d'actualiser ledit document.

Voté à l'unanimité.

➤ Devis pour l'achat de plaques en granit pour le columbarium : devis de la société CMC Luvison d'un montant de 390,00 € HT pour 13 plaquettes en granit noir. Voté à l'unanimité.

➤ Demande d'aide auprès du CCAS,

Suite à la sollicitation d'une assistante sociale du Conseil Départemental, Monsieur le Maire propose d'affecter une aide ponctuelle de 300,00 € à une administrée de Guzargues. La commune la contactera pour la fourniture des pièces justificatives.

Vote : 12 pour et 2 contre

➤ Sortie des aînés : La sortie 2022 sera organisée par l'office du tourisme de la CCGPSL et se fera dans les Cévennes avec visite de la Bambouseraie, train à vapeur et repas à l'ancienne gare de Thoiras.

➤ Antenne 4G ORANGE :

Monsieur le Maire présente la Déclaration Préalable déposée par l'opérateur ORANGE, validée en commission urbanisme après avoir été instruite avec avis favorable par la CCGPSL

L'opérateur Orange a signé avec un propriétaire privé un accord pour l'implantation d'une antenne relais 4G de 18 m en bordure du chemin de crête. Monsieur le Maire rappelle que l'opérateur avait sollicité la commune et qu'elle avait proposé le château d'eau en accord avec le Syndicat Mixte Garrigue Campagne. Malheureusement, le château d'eau est situé sur la commune de Montaud dont le document d'urbanisme interdit l'implantation d'une deuxième antenne. Cette antenne relais 4G permettra entre autre l'accès au très haut débit mobile (>30 Mb/s) ainsi qu'à la téléphonie pour tous les Guzarguois et sûrement à une partie des habitants des communes contiguës.

Il rappelle que la commune est en zone blanche, Il rappelle également que les risques pour la santé sont nuls. L'impact visuel sera quasi nul dans le village. Une protection préventive et défensive contre les incendies est prévue dans la DP (rés erve d'hydrant, débroussaillage)

Cette antenne relais vient compléter le maillage du territoire dont les opérateurs ont l'obligation de couverture en zone rurale (Cf. loi Elan qui accélère le déploiement des antennes relais d'ici 2022) avec les antennes d'Assas 33m, Montaud 27 m, Teyran 21m, Saint Bazille de Montmel 30m, Saint Drézéry 24m, Fontanès 33m.

➤ Questions diverses : possibilité de traiter les questions qui ne figurent pas l'ordre du jour, si le Conseil Municipal le décide. RAS

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20h50

Séance du Conseil Municipal du Mardi 12 Juillet 2022

Etaient présents Mesdames ESTRENIS Estelle, GOGUET Ghislaine, REBOUL Stéphanie, SOURY Vanessa

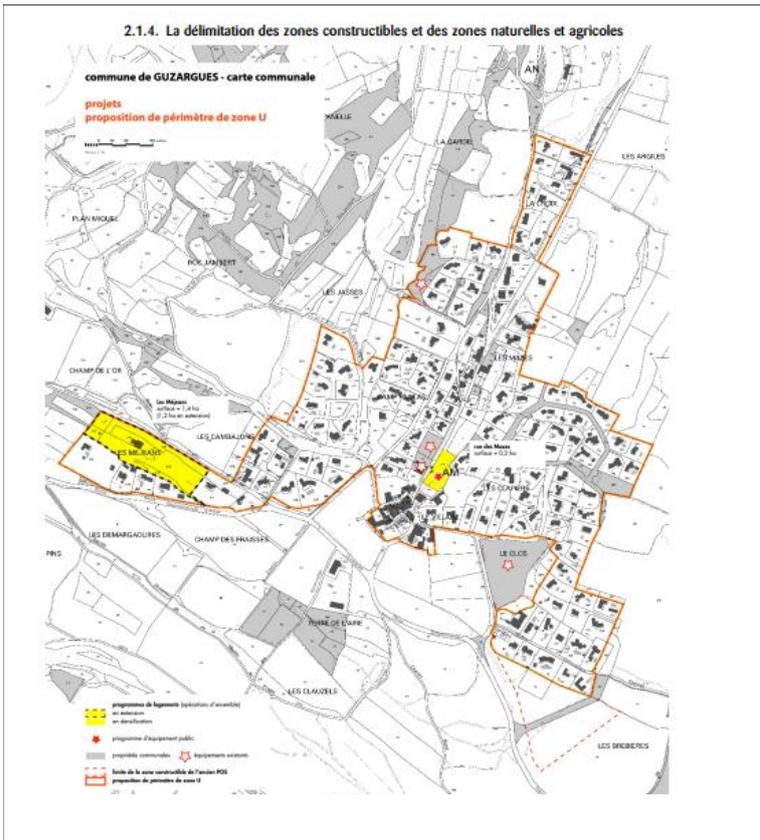
Messieurs ANTOINE Pierre, FLOURIEUSSE Hervé, GAUD Jean-Claude, LEMPEREUR Christian, MALCHIRANT Thierry, MASTALERZ Claude,

Excusés : Mesdames MONTELON Virginie (procuration à ESTRENIS Estelle), Messieurs BORS Olivier (procuration à GAUD Jean-Claude)

CROSNIER Bernard (procuration à FLOURIEUSSE Hervé), SANCEY Jean-Marc (procuration à ANTOINE Pierre), MARTIG Éric

➤ Approbation du compte rendu du 22 Juin 2022

Voté à l'unanimité



➤ Arrêt du projet de Carte communale en vue de sa soumission pour avis aux Personnes Publiques Associées et à enquête publique.

Le projet de Carte Communale en vue de sa soumission aux PPA est approuvé à l'unanimité. Suite à l'étude et aux enjeux faune et flore forts et moyens, suite aux aléas feux de forêts très forts, Le périmètre de la carte communale validé en concertation avec les services de l'état est identique à l'ancien POS sans le secteur des Brébieres.

La cible imposée en termes d'habitants à l'horizon 2030 est de moins de 600 habitants.

➤ Questions diverses : possibilité de traiter les questions qui ne figurent pas l'ordre du jour, si le Conseil Municipal le décide, RAS

Agenda

- ACCEUIL DES NOUVEAUX COLLEGIENS

La remise des bons d'achats FNAC par la municipalité aux nouveaux collégiens, entrés en sixième cette année, aura lieu mercredi **12 octobre 2022 à 18h30**, salle de la mairie. Si c'est le cas de votre enfant et que vous n'avez pas reçu d'invitation, merci de vous signaler auprès de Claudine à la mairie.

- CONCERT EN L'EGLISE SAINT MICHEL DE GUZARGUES

Concert : musique ancienne en Pic Saint Loup le **20 octobre 2022 à 20H30 Solo de Violoncelle par Annabelle Luis**
Tarif : 15 € Office du Tourisme du Grand Pic Saint Loup

- VŒUX DE LA MUNICIPALITE

Vendredi **20 janvier 2023** à 19h00 salle de la mairie

État civil

Naissance

Nous avons la joie d'annoncer la naissance de :
Juliette Delaveau le 30 août 2022

Mariages

Nous avons la joie d'annoncer le mariage de :
Lucrécia Caprioli et David Denizot le 02 juillet 2022
Sonia Benmerzoug et Florent Constantinesco le 09 juillet 2022
Julie Mastalerz et Olivier Carles le 09 juillet 2022
Olivia Marger et Jean Daniel Caillat le 17 juillet 2022
Inès Borg et Éric Galipaud le 29 juillet 2022



Décès

Nous avons à déplorer le décès de :
Danielle Hudebine le 08 août 2022
Nous présentons nos condoléances à la famille.
Qu'elle soit assurée de notre plus grande sympathie

Informations paroissiales

Horaire des Messes à compter du 1^{er} SEPTEMBRE 2022

- le Samedi à 18h. à ASSAS
- Le Dimanche à 10h.30 à TEYRAN
- Messe en semaine : Mercredi à 9h.

CATECHISME :

Les séances auront lieu le MERCREDI matin. Les enfants pourront être accueillis à partir de 9h. et jusqu'à 11h. La Messe des familles aura lieu le Dimanche 2 OCTOBRE à 10h.30, suivie du verre de l'amitié. Pour les personnes qui n'auraient pas pu inscrire leurs enfants, possibilité de le faire ce jour-là.

Pour tout renseignement s'adresser à :

- Marie-Hélène GREGORI - TEL : 04 67 59 45 87 mhelenegregori@hotmail.com
- A. Marie JEANJEAN - TEL : 04 67 70 22 84 amariejeanjean@gmail.com
- Paroisse de TEYRAN - TEL : 04 67 70 22 70 - paroisseteyran@free.fr

POUR TOUT AUTRE RENSEIGNEMENT

Possibilité de mettre un mot dans la boîte aux lettres, soit passer au presbytère pendant les permanences :

- Mercredi après la Messe et jusqu'à 10h.30
- Samedi de 9h. à 10h.30
- Jeudi de 17 h. à 18h.

Soit sur rendez-vous :

PAROISSE SAINTE MARIE DU SALAISON
8, rue de l'Eglise - 34820 TEYRAN
Tél : 04 67 70 22 70 et en cas d'urgence : 06 71 28 91 39
Adresse mail : paroisseteyran@free.fr

Mairie-Secrétariat-Services

☞ Le secrétariat de mairie sera fermé du mercredi 9 novembre au mardi 15 novembre 2022 inclus.

☞ Pendant les vacances de Noël, le secrétariat de mairie sera fermé du lundi 26 décembre 2022 au 2 janvier 2023.

☞ Inscriptions sur les listes électorales

Formulaire d'inscription sur les listes électorales des citoyens français, sur Internet via <https://www.service-public.fr>

Connexion possible par FranceConnect

Guzargues, bientôt couverte en très haut débit mobile

Guzargues, zone blanche, sera dans quelques mois un mauvais souvenir, en effet l'opérateur Orange a signé avec un propriétaire privé un accord pour l'implantation d'une antenne relais 4G en bordure du chemin de crête, en garrigue, au nord de la commune.

Il faut dire, que sollicité par l'opérateur, la commune avait proposé le château d'eau en accord avec le Syndicat Mixte Garrigue Campagne, malheureusement située sur la commune de Montaud, son document d'urbanisme interdisait l'implantation d'une deuxième antenne.

Cette antenne relais 4 G permettra entre autre l'accès au très haut débit mobile (>30 Mb/s) ainsi qu'à la téléphonie pour tous les Guzarguois et surement à une partie des habitants des communes contiguës.

Cette antenne relais vient compléter le maillage du territoire dont les opérateurs ont l'obligation de couverture en zone rurale (Cf. loi Elan qui accélère le déploiement des antennes relais d'ici 2022) avec les antennes d'Assas 33m, Montaud 27 m, Teyran 21m, Saint Bauzille de Montmel 30m, Saint Drézéry 24m, Fontanes 33m.

Une Déclaration Préalable (DP) a été déposée en mairie, instruite par la CCGPSL avec une prise de décision de non opposition par la mairie. Elle peut être consultée en mairie.

Les risques pour la santé sont nuls. L'impact visuel sera quasi nul dans le village. Une protection préventive et défensive contre les incendies est prévue dans la DP (réserve d'hydrant, débroussaillage.)

La hauteur des antennes est relativement faible 18m et le pylône est installé hors zone habitée. Les fréquences utilisées sont celles de la 4G : 700MHz, 800MHz et 1800MHz.

Pour celles et ceux qui sont intéressés par les éléments techniques, vous pouvez consulter le site cartoradio de l'ANFR (Agence Nationale des Fréquences) et le site de l'ARCEP (Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse) qui encadre réglementairement et techniquement l'installation des antennes relais mobile ou venir en mairie.

La commune étudie la possibilité de mutualiser le génie civil du raccordement électrique de l'antenne pour alimenter une borne incendie qui permettra de défendre Guzargues bien en amont contre les incendies qui arrivent systématiquement du Nord.